

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SEROC (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25140503100062

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BAYEUX

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	40
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	41
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	42
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	43
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	53
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	55

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Actions de formation des élus	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	75
C3.6 - Identification des flux croisés	77
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	78
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 14047	SEROC Budget Principal	CA 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	133 339
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,73 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	22,81 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	76,47 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 9 557 075,07	G 9 568 718,59
	Section d'investissement	B 651 729,81	H 527 246,02

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 6 387 119,40 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 441 852,88 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	10 208 804,88	= G+H+I+J 16 924 936,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 137 107,43	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 137 107,43	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 9 557 075,07	= G+I+K 15 955 837,99
	Section d'investissement	= B+D+F 788 837,24	= H+J+L 969 098,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 10 345 912,31	= G+H+I+J+K+L 16 924 936,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 137 107,43	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 180,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 977,13	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 950,30	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 519 989,00	6 600 073,03	245 036,77	0,00	674 879,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 087 387,00	2 007 728,01	0,00	0,00	79 658,99
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 010,00	150 047,65	0,00	0,00	4 962,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 762 386,00	8 757 848,69	245 036,77	0,00	759 500,54
66	Charges financières	23 934,42	22 754,86	1 179,56	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	3 009,17	0,00	0,00	9 990,83
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	20 130,00	0,00			20 130,00
022	Dépenses imprévues	120 300,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 939 750,42	8 783 612,72	246 216,33	0,00	909 921,37
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 401 642,52				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	527 607,72	527 246,02			361,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 929 250,24	527 246,02			1 402 004,22
TOTAL		11 869 000,66	9 310 858,74	246 216,33	0,00	2 311 925,59
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	57 103,00	51 639,36	0,00	0,00	5 463,64
70	Produits services, domaine et ventes div	1 368 010,00	1 939 985,14	182 170,26	0,00	-754 145,40
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 768 593,83	7 178 822,69	69 400,00	0,00	-479 628,86
75	Autres produits de gestion courante	40 010,00	39 556,82	0,00	0,00	453,18
Total des recettes de gestion courante		8 233 716,83	9 210 004,01	251 570,26	0,00	-1 227 857,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	16 503,01	0,00	0,00	-13 503,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	650 000,00	0,00			650 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 886 716,83	9 226 507,02	251 570,26	0,00	-591 360,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	90 641,31	90 641,31			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 641,31	90 641,31			0,00
TOTAL		8 977 358,14	9 317 148,33	251 570,26	0,00	-591 360,45
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 6 387 119,40				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 470,00	0,00	1 180,00	65 290,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	958 451,46	255 183,15	101 977,13	601 291,18
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	962 327,80	33 192,80	33 950,30	895 184,70
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 987 249,26	288 375,95	137 107,43	1 561 765,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 069,60	6 069,60	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	266 642,95	266 642,95	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 000,00			
	Total des dépenses financières	299 712,55	272 712,55	0,00	27 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 286 961,81	561 088,50	137 107,43	1 588 765,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	90 641,31	90 641,31		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 641,31	90 641,31		0,00
	TOTAL	2 377 603,12	651 729,81	137 107,43	1 588 765,88
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 500,00		0,00	
	Total des recettes financières	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 401 642,52			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	527 607,72	527 246,02		361,70
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 929 250,24	527 246,02		1 402 004,22
	TOTAL	1 935 750,24	527 246,02	0,00	1 408 504,22

SEROC - Budget Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 441 852,88			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 845 109,80		6 845 109,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 007 728,01		2 007 728,01
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 047,65		150 047,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	23 934,42	0,00	23 934,42
67	Charges exceptionnelles	3 009,17	115,00	3 124,17
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	527 131,02	527 131,02
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 029 829,05	527 246,02	9 557 075,07
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 069,60	0,00	6 069,60
13	Subventions d'investissement	0,00	90 641,31	90 641,31
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	266 642,95	0,00	266 642,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	255 183,15	0,00	255 183,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	33 192,80	0,00	33 192,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		561 088,50	90 641,31	651 729,81
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	51 639,36		51 639,36
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 122 155,40		2 122 155,40
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	7 248 222,69		7 248 222,69
75	Autres produits de gestion courante	39 556,82	0,00	39 556,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 503,01	90 641,31	107 144,32
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 478 077,28	90 641,31	9 568 718,59
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				6 387 119,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		115,00	115,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		527 131,02	527 131,02
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	527 246,02	527 246,02
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				441 852,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 519 989,00	6 600 073,03	245 036,77	0,00	674 879,20
60611	Eau et assainissement	7 440,00	7 003,77	0,00	0,00	436,23
60612	Energie - Electricité	81 179,00	46 678,14	5 900,00	0,00	28 600,86
60622	Carburants	145 300,00	89 881,40	53 163,46	0,00	2 255,14
60628	Autres fournitures non stockées	2 100,00	413,43	0,00	0,00	1 686,57
60631	Fournitures d'entretien	1 660,00	2 715,66	0,00	0,00	-1 055,66
60632	Fournitures de petit équipement	16 750,00	11 245,28	920,00	0,00	4 584,72
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	11 559,65	0,00	0,00	-5 059,65
60636	Vêtements de travail	6 500,00	4 509,01	0,00	0,00	1 990,99
6064	Fournitures administratives	3 550,00	2 660,63	0,00	0,00	889,37
6068	Autres matières et fournitures	57 600,00	56 025,10	1 700,00	0,00	-125,10
611	Contrats de prestations de services	6 332 100,00	5 781 036,42	160 788,10	0,00	390 275,48
6135	Locations mobilières	211 952,00	172 300,24	6 600,00	0,00	33 051,76
61521	Entretien terrains	14 312,00	8 684,43	1 055,52	0,00	4 572,05
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 500,00	6 077,34	445,00	0,00	9 977,66
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	14 950,00	11 854,38	0,00	0,00	3 095,62
615232	Entretien, réparations réseaux	21 000,00	10 917,32	443,00	0,00	9 639,68
61551	Entretien matériel roulant	76 545,00	47 073,90	4 154,69	0,00	25 316,41
61558	Entretien autres biens mobiliers	73 600,00	30 906,69	0,00	0,00	42 693,31
6156	Maintenance	63 851,00	59 856,23	520,00	0,00	3 474,77
6161	Multirisques	23 160,00	22 036,90	0,00	0,00	1 123,10
6168	Autres primes d'assurance	37 501,00	36 846,24	0,00	0,00	654,76
617	Etudes et recherches	38 574,00	5 225,18	6 575,00	0,00	26 773,82
6182	Documentation générale et technique	5 710,00	5 308,95	0,00	0,00	401,05
6184	Versements à des organismes de formation	18 500,00	14 540,00	2 772,00	0,00	1 188,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
6188	Autres frais divers	20 585,00	19 880,26	0,00	0,00	704,74
6226	Honoraires	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 340,00	6 120,00	0,00	0,00	-780,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	2 430,00	0,00	0,00	2 570,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6237	Publications	2 450,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
6238	Divers	43 890,00	33 680,62	0,00	0,00	10 209,38
6241	Transports de biens	0,00	49,17	0,00	0,00	-49,17
6251	Voyages et déplacements	2 800,00	846,45	0,00	0,00	1 953,55
6256	Missions	13 600,00	12 164,60	0,00	0,00	1 435,40
6257	Réceptions	0,00	10,39	0,00	0,00	-10,39
6261	Frais d'affranchissement	23 230,00	28 536,26	0,00	0,00	-5 306,26
6262	Frais de télécommunications	19 960,00	15 072,58	0,00	0,00	4 887,42
627	Services bancaires et assimilés	150,00	355,52	0,00	0,00	-205,52
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 835,00	16 002,98	0,00	0,00	1 832,02
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6288	Autres services extérieurs	59 230,00	12 918,91	0,00	0,00	46 311,09
63512	Taxes foncières	6 585,00	6 394,00	0,00	0,00	191,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 087 387,00	2 007 728,01	0,00	0,00	79 658,99
6218	Autre personnel extérieur	0,00	9 825,52	0,00	0,00	-9 825,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 160,00	1 107,53	0,00	0,00	52,47
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 990,00	18 817,93	0,00	0,00	172,07
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 327,98	0,00	0,00	-3 327,98
64111	Rémunération principale titulaires	888 792,00	848 585,80	0,00	0,00	40 206,20
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	27 761,00	23 720,78	0,00	0,00	4 040,22
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	3 500,00	0,00	0,00	-3 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	208 269,00	200 730,95	0,00	0,00	7 538,05
64131	Rémunérations non tit.	177 368,00	182 512,58	0,00	0,00	-5 144,58
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	24 580,00	29 115,73	0,00	0,00	-4 535,73
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
64168	Autres emplois d'insertion	58 400,00	49 608,43	0,00	0,00	8 791,57
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	206 782,00	195 475,45	0,00	0,00	11 306,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	296 996,00	280 297,40	0,00	0,00	16 698,60
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 042,00	10 590,98	0,00	0,00	-548,98
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 437,00	54 790,44	0,00	0,00	5 646,56
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 024,00	15 149,00	0,00	0,00	-4 125,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 150,00	5 525,00	0,00	0,00	625,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 404,00	6 556,01	0,00	0,00	-152,01

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6488	Autres charges	84 232,00	67 190,50	0,00	0,00	17 041,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 010,00	150 047,65	0,00	0,00	4 962,35
6518	Autres	0,00	115,36	0,00	0,00	-115,36
6531	Indemnités	70 000,00	67 321,11	0,00	0,00	2 678,89
6532	Frais de mission	5 000,00	3 363,00	0,00	0,00	1 637,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	4 056,12	0,00	0,00	943,88
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	650,55	0,00	0,00	849,45
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 946,78	0,00	0,00	-446,78
65888	Autres	72 010,00	72 594,73	0,00	0,00	-584,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		9 762 386,00	8 757 848,69	245 036,77	0,00	759 500,54
66	Charges financières (b)	23 934,42	22 754,86	1 179,56	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 446,99	24 446,99	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-512,57	-1 692,13	1 179,56	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	3 009,17	0,00	0,00	9 990,83
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	497,56	0,00	0,00	-497,56
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	35,00	0,00	0,00	-35,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 295,25	0,00	0,00	-1 295,25
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 181,36	0,00	0,00	-1 181,36
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	20 130,00	0,00	0,00	0,00	20 130,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 130,00	0,00	0,00	0,00	20 130,00
022	Dépenses imprévues (e)	120 300,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 939 750,42	8 783 612,72	246 216,33	0,00	909 921,37
023	Virement à la section d'investissement	1 401 642,52	0,00			1 401 642,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	527 607,72	527 246,02			361,70
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	115,00			-115,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	527 607,72	527 131,02			476,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 929 250,24	527 246,02			1 402 004,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 929 250,24	527 246,02			1 402 004,22
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 869 000,66	9 310 858,74	246 216,33	0,00	2 311 925,59
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-512,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	57 103,00	51 639,36	0,00	0,00	5 463,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	26 400,00	11 563,94	0,00	0,00	14 836,06
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	12 370,00	0,00	0,00	-12 370,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	30 703,00	27 705,42	0,00	0,00	2 997,58
70	Produits services, domaine et ventes div	1 368 010,00	1 939 985,14	182 170,26	0,00	-754 145,40
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	203 050,00	199 740,75	0,00	0,00	3 309,25
70688	Autres prestations de services	5 000,00	1 445,70	0,00	0,00	3 554,30
7078	Autres marchandises	1 046 500,00	1 626 567,35	182 170,26	0,00	-762 237,61
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	24 000,00	26 180,65	0,00	0,00	-2 180,65
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	16 000,00	8 941,21	0,00	0,00	7 058,79
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	15 000,00	17 754,68	0,00	0,00	-2 754,68
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	41 460,00	37 558,79	0,00	0,00	3 901,21
7088	Produits activités annexes (abonnements)	14 000,00	18 796,01	0,00	0,00	-4 796,01
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 768 593,83	7 178 822,69	69 400,00	0,00	-479 628,86
74718	Autres participations Etat	15 000,00	22 255,87	0,00	0,00	-7 255,87
7472	Participat° Régions	0,00	-20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	4 603 593,83	4 603 593,83	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 150 000,00	2 548 688,99	49 400,00	0,00	-448 088,99
7488	Autres attributions et participations	0,00	24 284,00	0,00	0,00	-24 284,00
75	Autres produits de gestion courante	40 010,00	39 556,82	0,00	0,00	453,18
757	Redevances versées par fermiers, conces.	40 000,00	39 525,34	0,00	0,00	474,66
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	31,48	0,00	0,00	-21,48
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		8 233 716,83	9 210 004,01	251 570,26	0,00	-1 227 857,44
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	16 503,01	0,00	0,00	-13 503,01
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	117,61	0,00	0,00	-117,61
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	7 496,47	0,00	0,00	-7 496,47
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	903,15	0,00	0,00	96,85
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	115,00	0,00	0,00	-115,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	7 870,78	0,00	0,00	-5 870,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	650 000,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	650 000,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 886 716,83	9 226 507,02	251 570,26	0,00	-591 360,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	90 641,31	90 641,31			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	90 641,31	90 641,31			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 641,31	90 641,31			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 977 358,14	9 317 148,33	251 570,26	0,00	-591 360,45
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		6 387 119,40				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	66 470,00	0,00	1 180,00	65 290,00
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2051	Concessions, droits similaires	6 470,00	0,00	1 180,00	5 290,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	958 451,46	255 183,15	101 977,13	601 291,18
2111	Terrains nus	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	25 000,00	20 043,18	7 480,00	-2 523,18
2135	Installations générales, agencements	15 593,00	20 592,02	37 090,62	-42 089,64
2138	Autres constructions	6 000,00	6 704,00	0,00	-704,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 865,00	-10 865,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 500,00	5 330,60	0,00	2 169,40
21738	Autres constructions (mise à dispo)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo)	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
2182	Matériel de transport	8 000,00	147 000,00	5 004,72	-144 004,72
2183	Matériel de bureau et informatique	13 520,00	12 260,95	3 397,60	-2 138,55
2184	Mobilier	2 974,08	2 099,95	0,00	874,13
2188	Autres immobilisations corporelles	103 864,38	41 152,45	38 139,19	24 572,74
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	962 327,80	33 192,80	33 950,30	895 184,70
2313	Constructions	962 327,80	33 192,80	33 950,30	895 184,70
Total des dépenses d'équipement		1 987 249,26	288 375,95	137 107,43	1 561 765,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 069,60	6 069,60	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 069,60	6 069,60	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	266 642,95	266 642,95	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	266 642,95	266 642,95	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 000,00			
Total des dépenses financières		299 712,55	272 712,55	0,00	27 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 286 961,81	561 088,50	137 107,43	1 588 765,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 641,31	90 641,31		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	90 641,31	90 641,31		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	5 401,96	5 401,96		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	8 614,13	8 614,13		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	25 070,75	25 070,75		0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	5 091,06	5 091,06		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	46 463,41	46 463,41		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		90 641,31	90 641,31		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 377 603,12	651 729,81	137 107,43	1 588 765,88
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 500,00		0,00	
Total des recettes financières		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 401 642,52			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	527 607,72	527 246,02		361,70
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	115,00		-115,00
28051	Concessions et droits similaires	4 633,00	4 633,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 554,32	7 554,32		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 549,13	12 549,13		0,00
28138	Autres constructions	374 074,03	374 074,03		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	731,00	731,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	41 426,84	41 426,84		0,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	11 084,59	11 084,59		0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	5 975,67	5 975,67		0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	358,00	358,00		0,00
28182	Matériel de transport	31 719,70	31 243,00		476,70
28183	Matériel de bureau et informatique	16 675,57	16 675,57		0,00
28184	Mobilier	2 736,75	2 736,75		0,00
28188	Autres immo. corporelles	18 089,12	18 089,12		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 929 250,24	527 246,02		1 402 004,22
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 929 250,24	527 246,02		1 402 004,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 935 750,24	527 246,02	0,00	1 408 504,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		441 852,88			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 563 239,61									
1641 Emprunts en euros (total)					3 563 239,61									
4738792	SOCIETE COOPERA	12/09/2016		15/03/2017	1 450 000,00	F		1,580	1,593		T	X Echéance constante	O	A-1
4803234-11425	CAISSE D'EPARGNE SOCIETE COOPERA	02/12/2016		15/04/2017	188 900,00	F		1,520	1,621		T	X Echéance constante	O	A-1
5206438	CAISSE D'EPARGNE SOCIETE COOPERA	30/11/2017		15/03/2018	1 200 000,00	F		0,850	1,288		T	X Echéance constante	O	A-1
MIN156931EUR	CAISSE D'EPARGNE SA SFIL	19/07/2004		01/08/2004	724 339,61	F		4,530	4,530		T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

SEROC - Budget Principal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 563 239,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 686 876,67					276 087,95	26 582,51	0,00	1 611,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 686 876,67					276 087,95	26 582,51	0,00	1 611,45
4738792		0,00	A-1	910 786,93	9,00	F		1,593	93 448,54	15 315,06	0,00	639,58
4803234-11425		0,00	A-1	134 591,25	14,08	F		1,621	9 445,00	2 135,52	0,00	431,89
5206438		0,00	A-1	600 000,00	5,00	F		1,288	120 000,00	5 737,50	0,00	226,67
MIN156931EUR		0,00	A-1	41 498,49	0,67	F		4,530	53 194,41	3 394,43	0,00	313,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SEROC - Budget Principal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		1 686 876,67					276 087,95	26 582,51	0,00	1 611,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 686 876,67	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 450.00 €			11-12-2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes non suivies de réalisation	5	11/12/2008
L	Caissons et bennes	8	11/12/2009
L	Camions et remorques	5	11/12/2009
L	Constructions-travaux annexes	5	11/12/2009
L	Conteneurs et colonnes d'apport volontaire	5	11/12/2009
L	logiciels	2	11/12/2009
L	Matériel de bureau électrique	3	11/12/2009
L	Mobiliers de bureau	10	11/12/2009
L	Constructions -Centre d'Exploitation et aménagements	15	13/03/2017
L	Constructions- Unité de tranfert de Maisoncelles Pelvey	15	13/03/2017
L	Aménagements paysagers-plantations	15	10/10/2019
L	Autres matériels d'exploitation et outillage technique	2	10/10/2019
L	Chargeur	7	10/10/2019
L	Constructions de déchèteries et aménagements	15	10/10/2019
L	Constructions-Extension des déchèteries	15	10/10/2019
L	Construction-Unités de transfert et aménagements	15	10/10/2019
L	Frais de recherche et de développement	5	10/10/2019
L	Gardes corps	7	10/10/2019
L	Installations et matériels d'exploitation (durable)	5	10/10/2019
L	Locaux DMS	7	10/10/2019
L	Locaux modulaires	7	10/10/2019
L	Matériel de chauffage	10	10/10/2019
L	Matériel informatique et téléphonie -gros équipement	5	10/10/2019
L	Matériel informatique et téléphonie -petit équipement	3	10/10/2019
L	Matériels incendie	7	10/10/2019
L	Réalisation du site internet et développements supplémentaires	5	10/10/2019
L	Signalétique	7	10/10/2019
L	Véhicules de services	7	10/10/2019
L	Vidéosurveillance et console informatique	3	10/10/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 397 836,00	1 397 836,00	0,00	1 397 836,00
Provision pour perte de reprise de matériaux	0,00	06/09/2009	750 000,00	750 000,00	0,00	750 000,00
Provision pour charges supplémentaires de TGAP	0,00	12/02/2015	323 918,00	323 918,00	0,00	323 918,00
Provision pour charges supplémentaires de TGAP	0,00	11/02/2016	323 918,00	323 918,00	0,00	323 918,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		20 077,42	20 077,42	0,00	20 077,42
PROVISION POUR DEPRECIATION DES FACTURES DE DECHETERIES	0,00	09/03/2021	20 077,42	20 077,42	0,00	20 077,42
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 417 913,42	1 417 913,42	0,00	1 417 913,42

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		390 353,86	I 363 353,86
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		266 642,95	266 642,95
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	266 642,95	266 642,95
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		123 710,91	96 710,91
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 069,60	6 069,60
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	90 641,31	90 641,31
020	Dépenses imprévues	27 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	363 353,86	137 107,43	0,00	500 461,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 935 750,24	III 527 131,02
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 935 750,24	527 131,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	4 633,00	4 633,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 554,32	7 554,32
28135	Installations générales, agencements, ..	12 549,13	12 549,13
28138	Autres constructions	374 074,03	374 074,03
281568	Autres matériels, outillages incendie	731,00	731,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	41 426,84	41 426,84
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	11 084,59	11 084,59
281738	Autres constructions (m. à dispo)	5 975,67	5 975,67
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	358,00	358,00
28182	Matériel de transport	31 719,70	31 243,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 675,57	16 675,57
28184	Mobilier	2 736,75	2 736,75
28188	Autres immo. corporelles	18 089,12	18 089,12
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 401 642,52	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	527 131,02	0,00	441 852,88	0,00	968 983,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 500 461,29
Ressources propres disponibles	IV 968 983,90
Solde	V = IV – II (3) 468 522,61

SEROC - Budget Principal - CA - 2022

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2022	FABRICATION ET POSE DE TOTEM DANS LES DECHETERIES	15 593,00	0,00	7
01/01/2022	ACHAT D'UN SOUFFLEUR DECHETERIE ISIGNY SUR MER	414,38	0,00	1
28/01/2022	ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE TELETRAVAIL - SECRETAIRE TECHNIQUE	438,00	0,00	1
28/01/2022	ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE TELETRAVAIL - RESP SERVICE DU	559,00	0,00	3
28/01/2022	ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE TELETRAVAIL - RESP SERVICE TS	559,00	0,00	3
28/01/2022	ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE TELETRAVAIL - CHARGEES ANIMATION	2 456,00	0,00	3
28/01/2022	ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE TELETRAVAIL - SERVICE ADMINISTRATIF	2 994,04	0,00	3
10/02/2022	ACHAT DE PORTAILS WESTERN ECOPATURAGE PARC	905,50	0,00	15
22/02/2022	ACHAT DE 2 LECTEURS DE BUREAU DE CARTE TRADIM	400,00	0,00	1
22/03/2022	ACQUISITION DE 4 TABLES POUR LA SALLE DE PAUSE	1 274,08	0,00	15
15/04/2022	RECONNEXION DES ENREGISTREURS APRES IP FIXE PAR OPERATEURS TRANSMISSION DES IMAG	260,00	0,00	1
15/04/2022	RECONNEXION DES ENREGISTREURS APRES IP FIXE PAR OPERATEURS TRANSMISSION DES IMAG	260,00	0,00	1
15/04/2022	RECONNEXION DES ENREGISTREURS APRES IP FIXE PAR OPERATEURS TRANSMISSION DES IMAG	260,00	0,00	1
15/04/2022	RECONNEXION DES ENREGISTREURS APRES IP FIXE PAR OPERATEURS TRANSMISSION DES IMAG	260,00	0,00	1
15/04/2022	RECONNEXION DES ENREGISTREURS APRES IP FIXE PAR OPERATEURS TRANSMISSION DES IMAG	300,00	0,00	1
15/04/2022	RECONNEXION DES ENREGISTREURS APRES IP FIXE PAR OPERATEURS TRANSMISSION DES IMAG	300,00	0,00	1
22/04/2022	BARNUM POUR STANDS ET ANIMATIONS	430,83	0,00	1
27/04/2022	ACHAT APPAREIL PHOTO COMPACT CANON POWERSHOT G5X MARK II NOIR	749,99	0,00	5
28/04/2022	ACHAT DE CLOTURES POUR LE PARC ECO-PATURAGE	1 751,53	0,00	15
29/04/2022	AGRANDISSEMENT PLATEFORME HAUT DE QUAI - DECHETERIE DE PORT EN BESSIN	15 538,86	0,00	20
02/05/2022	ACHAT MOBILIER ET FOURNITURES - IKEA	264,79	0,00	1
02/05/2022	ACHAT MOBILIER ET FOURNITURES - IKEA	83,29	0,00	1
02/05/2022	ACHAT MOBILIER ET FOURNITURES - IKEA	33,31	0,00	1
02/05/2022	ACHAT MOBILIER ET FOURNITURES - IKEA	24,99	0,00	1
02/05/2022	ACHAT MOBILIER ET FOURNITURES - IKEA	24,99	0,00	1
02/05/2022	ACHAT MATERIELS PARC ECO-PATURAGE - DISTRICO	83,17	0,00	1
03/05/2022	CONTROLE ET AMELIORATION DES REGLAGES ET DEFAUTS SUITE AUDIT THERMIQUE CENTRE E	12 500,00	0,00	0
01/06/2022	ACHAT EQUIPEMENT ET FOURNITURES PARC ECO-PATURAGE - DISTRICO	52,92	0,00	1
01/06/2022	ACHAT EQUIPEMENTS ET FOURNITURES - AGR BESSIN	53,55	0,00	1
08/06/2022	REPLACEMENT DEBROUSSAILLEUSE PME	615,00	0,00	2
13/06/2022	REPLACEMENT ORDINATEUR PORTABLE PRESIDENTE	797,92	0,00	3
24/06/2022	ACHAT ET POSE MEGABLOCS DECHETERIES MOLAY LITTRY	15 996,00	0,00	20
24/06/2022	ACHAT ET POSE MEGABLOCS DECHETERIES VAUCELLES	7 000,00	0,00	20
05/07/2022	REPLACEMENT INDICATEUR PONT BASCULE DECHETERIE CREULLY	1 442,00	0,00	10
07/07/2022	CONSTRUCTION - DECHETERIE BAYEUX	7 077,50	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
28/07/2022	REPETITEUR DE POIDS EXTERIEUR 60 MM LE MOLAY LITTRY	909,00	0,00	2
28/07/2022	REPETITEUR DE POIDS EXTERIEUR 60 MM VAUCELLES	909,00	0,00	2
28/07/2022	REPETITEUR DE POIDS EXTERIEUR 60 MM CREULLY-SUR-SEULLES	909,00	0,00	2
28/07/2022	REPETITEUR DE POIDS EXTERIEUR 60 MM ISIGNY-SUR-MER	1 179,00	0,00	2
31/07/2022	ACHAT KARCHER DECHETERIE ECRAMMEVILLE	760,24	0,00	2
02/08/2022	ACHAT MOBILIER - AGRICULTURE BESSIN	78,67	0,00	1
04/09/2022	AUDIT THERMIQUE CENTRE EXPLOITATION	1 200,00	0,00	0
07/09/2022	ACHAT ET LIVRAISON CONTAINERS MARITIMES AVEC FERMETURE SECURISEE PARC ECO-PATU	10 390,00	0,00	5
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
07/10/2022	GAFFE SC ALU 30 MM 2.9 M	494,00	0,00	2
07/10/2022	SANDOW Ø 10 MM ET Ø 8 MM	166,00	0,00	1
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	-934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	-934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	-934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	-934,12	0,00	2
07/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	-934,12	0,00	2
07/10/2022	GAFFE SC ALU 30 MM 2.9 M	-494,00	0,00	2
07/10/2022	SANDOW Ø 10 MM ET Ø 8 MM	-166,00	0,00	1
13/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
13/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
13/10/2022	GAFFE SC ALU 30 MM 2.9 M	494,00	0,00	2
13/10/2022	SANDOW Ø 10 MM ET Ø 8 MM	166,00	0,00	1
13/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
13/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
13/10/2022	FILET GAFFE SC ALU ET GAFFE MANIP ALU	934,12	0,00	2
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/10/2022	ACQUISITION CAISSON AMOVIBLE POUR BRAS HYDRAULIQUES	7 350,00	0,00	8
26/10/2022	FOURNITURE ET POSE PORTE SUITE AUDIT ENERGETIQUE CENTRE EXPLOITATION	5 825,30	0,00	0
14/11/2022	ACHAT DE 2 CONSOLES	1 380,00	0,00	3
14/11/2022	ACHAT DE 2 CONSOLES	1 380,00	0,00	3
21/11/2022	CONSTRUCTION - DECHETERIE BAYEUX	6 590,00	0,00	0
30/11/2022	ACHAT DE RALENTISSEURS VOIRIE UTD BAYEUX	1 657,65	0,00	15
01/12/2022	CHANGEMENT IMPRIMANTES DECHETERIES VAUCELLES ET PORT EN BESSIN	900,00	0,00	5
01/12/2022	MODERNISATION PONT BASCULE DECHETERIE ISIGNY	2 181,00	0,00	5
01/12/2022	MODERNISATION PONT BASCULE DECHETERIE MOLAY LITTRY	2 181,00	0,00	5
02/12/2022	ACHAT FOURNITURES - BUREAU VALLEE	315,83	0,00	1
06/12/2022	SIGNALETIQUE POUR LES QUAIS - DECHETERIE MAISONCELLES-PELVEY	2 499,51	0,00	7
06/12/2022	SIGNALETIQUE POUR LES QUAIS - DECHETERIE CAUMONT-SUR-AURE (LIVRY)	2 499,51	0,00	7
14/12/2022	CLE SECURISEE CERTIFICAT ELECTRONIQUE DGS 2022-2025	249,00	0,00	1
14/12/2022	CLE SECURISEE CERTIFICAT ELECTRONIQUE PRESIDENTE 2022-2025	298,00	0,00	1
14/12/2022	FABRICATION TASSEUR - UT BAYEUX	5 004,72	0,00	7
14/12/2022	ETAGERES REEMPLOI - DECHETERIE PORT EN BESSIN	2 741,00	0,00	5
15/12/2022	EXTENSION LOGICIEL - DECHETERIE CAUMONT-SUR-AURE (LIVRY)	1 230,00	0,00	3
15/12/2022	EXTENSION LOGICIEL - DECHETERIE MAISONCELLES-PELVEY	1 230,00	0,00	3
15/12/2022	CONSTRUCTION - DECHETERIE BAYEUX	487,50	0,00	0
17/12/2022	MEULEUSE - ATELIER PME	565,84	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
18/03/2022	MAD : INSTALLATION VIDEO SURVEILLANCE CAUMONT-SUR-AURE (LIVRY)	11 649,14	0,00	7
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		311 284,15	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
07/04/2022	DEBROUSSAILLEUSE	509,29	5	509,29	0,00	115,00	115,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		509,29					115,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	6 500,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	115,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 478 077,28

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,80	11,80	11,40	0,00	11,40
Adjoint administratif	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Dir Ets Publics 10 à 20000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Rédacteur principal 2° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,00	30,00	28,50	1,00	29,50
Adjoint technique	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	10,00	0,00	10,00	9,50	0,00	9,50
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,80	41,80	39,90	1,00	40,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	441	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/11/2006 - Délégation de service public	BIO BESSIN ENERGIE	SAS BIO BESSIN ENERGIE	Personne Morale de Droit Privée	0,00
<u>Détention d'une part du capital</u> 04/12/2019 - APPORT EN CAPITAL POUR LA CREATION DE LA SPL NORMANTRI	Caisse des dépôts et consignatio	Caisse des dépôts et consignatio	Etablissement Public National	307 409,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 377 603,12	651 729,81	137 107,43	1 588 765,88
RECETTES	2 377 603,12	969 098,90	0,00	1 408 504,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 869 000,66	9 557 075,07	0,00	2 311 925,59
RECETTES	15 364 477,54	15 955 837,99	0,00	-591 360,45

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Budget Annexe / N°SIRET : 25140503100047				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 670,07	0,00	0,00	2 670,07
RECETTES	2 670,07	2 395,72	0,00	274,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	41 349,34	26 298,93	0,00	15 050,41
RECETTES	51 874,70	51 852,46	0,00	22,24

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 380 273,19	651 729,81	137 107,43	1 591 435,95
RECETTES	2 380 273,19	971 494,62	0,00	1 408 778,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 910 350,00	9 583 374,00	0,00	2 326 976,00
RECETTES	15 416 352,24	16 007 690,45	0,00	-591 338,21
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 290 623,19	10 235 103,81	137 107,43	3 918 411,95
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 796 625,43	16 979 185,07	0,00	817 440,36

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 380 273,19	651 729,81	137 107,43	1 591 435,95
RECETTES	2 380 273,19	971 494,62	0,00	1 408 778,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 910 350,00	9 583 374,00	0,00	2 326 976,00
RECETTES	15 416 352,24	16 007 690,45	0,00	-591 338,21
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 290 623,19	10 235 103,81	137 107,43	3 918 411,95
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 796 625,43	16 979 185,07	0,00	817 440,36

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/03/2023

Présenté par (1) Le Président, SALMON Christine.
 A Bayeux, le 07/03/2023
 Le Président, SALMON Christine

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Bayeux, le 07/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

COLLECTEA - BAUDOIN François	
COLLECTEA - BLET André - Suppléant	
COLLECTEA - COLLET Bertrand	
COLLECTEA - DE BELLAIGUE Antoine	
COLLECTEA - FURDYNA Hubert - Suppléant	
COLLECTEA - ISABELLE Gilles	
COLLECTEA - JAMIN Loïc	
COLLECTEA - KIES Laurent - Suppléant	
COLLECTEA - LANDELLE Christine - Suppléante	
COLLECTEA - LE BUGLE Sylvie	
COLLECTEA - LE LOUARN Joseph	
COLLECTEA - LECOINTRE Camille - Suppléante	
COLLECTEA - LEMIERE Claude - Suppléant	
COLLECTEA - LEMOUSSU Daniel - Suppléant	
COLLECTEA - LEROY Fabienne - Suppléante	
COLLECTEA - MADELAINE Olivier - Suppléant	
COLLECTEA - OBLIN Jean - Suppléant	
COLLECTEA - PESQUEREL Yohann	
COLLECTEA - POTTIER David	
COLLECTEA - RENAUD Frédéric	
COLLECTEA - RENOUF Simone - Suppléante	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

COLLECTEA - VOISIN Marine	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - ANDREU-SABATER Marc	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - ANGENEAU Jean-Paul - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - BALAIS Benoît - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - BRISON-VALOGNES Coraline	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - DECLOMESNIL Alain	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - DELIQUAIRE Régis - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - ELISABETH Jean	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - GALLIER Pierre-Henri -Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - GOETHALS Corentin - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - GUETTIER Mickaël	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - HERBERT Jean-Luc	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - HERMON Francis - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - LAFOSSE Jean-Marc	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - LEBIS André - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - LEFEVRE Gaëtan - DECEDE	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - LELARGE Michel - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - MARIE Jean-Pierre - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - MARY Gérard	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - MULLER Jean-Michel - Suppléant	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU - VELANY Guy	
PRE-BOCAGE INTERCOM - BARAY Nicolas - Suppléant	
PRE-BOCAGE INTERCOM - CHEDEVILLE Yves - Suppléant	
PRE-BOCAGE INTERCOM - DELAMARRE Bruno	
PRE-BOCAGE INTERCOM - DUJARDIN Guillaume	
PRE-BOCAGE INTERCOM - GENNEVIEVE Michel	
PRE-BOCAGE INTERCOM - GOSSET Bertrand	
PRE-BOCAGE INTERCOM - HARIVEL Sylvie - Suppléante	
PRE-BOCAGE INTERCOM - JOUIN Martine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PRE-BOCAGE INTERCOM - LE BOULANGER Christophe - Suppléant	
PRE-BOCAGE INTERCOM - LEBERRURIER Stéphanie - Suppléante	
PRE-BOCAGE INTERCOM - LEGENTIL Alain - Suppléant	
PRE-BOCAGE INTERCOM - LEGUAY Gérard - Suppléant	
PRE-BOCAGE INTERCOM - SAINT-LO Patrick - Suppléant	
PRE-BOCAGE INTERCOM - SALLIOT Pierre	
PRE-BOCAGE INTERCOM - SALMON Christine	
PRE-BOCAGE INTERCOM - VENGEONS Christian	
SEULLES TERRE ET MER - DELALANDE Hubert	
SEULLES TERRE ET MER - LEFEVRE Sylvaine - Suppléante	
SEULLES TERRE ET MER - LEMENAGER Guillaume - Suppléant	
SEULLES TERRE ET MER - ONILLON Philippe - Suppléant	
SEULLES TERRE ET MER - RICHARD Hervé	
SEULLES TERRE ET MER - ROSELLO DE MOLINER Cyrille	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, SALMON Christine, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/03/2023, et de la publication le 16/03/2023

A Bayeux, le 16/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.